



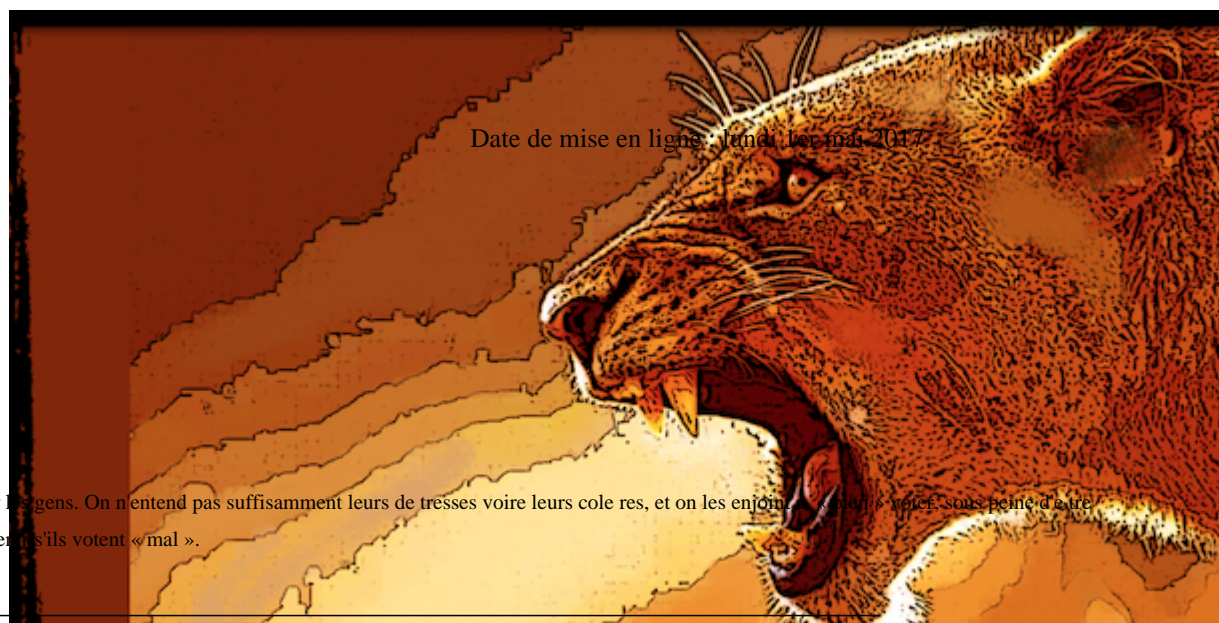
Extrait du 7 Lames la Mer

<http://7lameslamer.net/entendez-la-colere-qui-gronde-2032.html>

Tribune Libre de Pierre Vergès

Entendez la colère qui gronde !

- Dominé dans tout le monde - Courrier des internautes -



Date de mise en ligne : lundi 1er mai 2017

Description :

Il faut arrêter de culpabiliser les gens. On n'entend pas suffisamment leurs détresses voire leurs colères, et on les enjoint à se « résigner » voire, sous peine d'être responsables d'un sombre avenir, à voter « mal ».

Copyright © 7 Lames la Mer - Tous droits réservés

Il faut arrêter de culpabiliser les gens. On n'entend pas suffisamment leurs de tresses voire leurs coleres, et on les enjoint a « bien » voter, sous peine d'etre responsables d'un sombre avenir s'ils votent « mal ».



Pierre Vergès. Photo © 7 Lames la Mer.

Celle qui n'aura pas ma voix

Le vote est un droit constitutionnel accordé aux citoyens adultes. Ne pas reconnaître leur maturité d'esprit, c'est contester le droit du peuple de choisir parce qu'il faudrait distinguer la « populace » de « l'élite éclairée ».

Ce n'est certes pas le cas du plus grand nombre des observateurs. Pourtant, c'est ce que ressentent de nombreuses personnes que je côtoie, et qui parfois, à mon grand regret, « franchissent le Rubicon » en m'indiquant qu'elles iraient voter au deuxième tour pour celle qui n'aura pas ma voix. Je leur garde pourtant tout mon respect et ma considération, bien que je ne partage pas leur choix.

Pour beaucoup d'entre elles, leur position est l'expression d'une exaspération. Nombre de politiques et d'observateurs ont une fâcheuse tendance à se persuader que les citoyens oublient. Prenons le cas du référendum sur le Traité européen. Il a été rejeté le 29 mai 2005 par une majorité de Français. Qu'à cela change-t-il ! Moins de 3 ans après, le Traité a été ratifié par une majorité de députés et de sénateurs, estampillés de droite ET de gauche, contredisant le choix de nombre de leurs électeurs.



« Se paration de corps » entre e lecteurs et repre sentants e lus

Comment alors ne pas comprendre la « se paration de corps » entre les e lecteurs â€” ne parlons pas des abstentionnistes qui ont de ja exprime leur volonte de « divorce » â€” et leurs repre sentants e lus ? A de faut de prendre se rieusement en conside ration ce signal parmi tant d'autres, les e lus et les media sont confronte s aujourd'hui a un risque de « divorce »... d'ailleurs de ja tre s engage .

Pendant cette campagne pre sidentielle, Jean-Luc Me lenchon, entre autres candidats, a proclame la ne cessite de changer les re gles qui pre valent au plan europe en. Re pense « se che », ne souffrant d'aucune contestation : c'est impossible ! Non pas inapproprié , tout simplement impossible ! Autrement dit, me me si l'opportunité est manifeste, les Franc'ais, pourtant favorables a des e changes au plan europe en, doivent se re signer a accepter des re gles... dont ils rejettent les conse quences ressenties par eux comme fa cheuses !

Et c'a continue aujourd'hui avec l'anathe me suivant : si vous ne votez pas pour Emmanuel Macron, vous risquez d'e tre responsable de l'e lection de Marine Le Pen. Allons donc, cela signifierait que d'une part, celles et ceux qui ont vote pour les autres candidats au 1er tour operaient majoritairement au 2e tour pour la candidate soutenue par le Front National, et d'autre part que les abstentionniste souhaitant voter au 2e tour seraient plus se duits par les arguments de Marine Le Pen. Grave raisonnement !



"La liberté guidant le peuple", par Eugène Delacroix, 1830.

« **Redonner le pouvoir au peuple** »

Par contre, il est vrai qu'une victoire électorale d'Emmanuel Macron serait une première, contraire à l'esprit de la 5e République.

En effet, l'élection au suffrage universel du président de la République a été consacrée en 1962 pour lui donner une légitimité sinon supérieure, du moins égale à celle des parlementaires, notamment les députés.

C'est pourquoi j'ai évoqué sur un réseau social que le rendez-vous du 2e tour est étroitement lié aux élections législatives qui suivront.

Car ceux qui vont porter les propositions exprimées par le candidat Jean-Luc Mélenchon vont réitérer la proposition visant, par l'adoption d'une 6e République, à « redonner le pouvoir au peuple ». Et toute proposition propice à atténuer la tentation du pouvoir « personnel », qui a conduit sous la 5e République à parler de « monarchie républicaine », sera bienvenue.

C'est pourquoi il m'a semblé qu'un « front républicain » ne pouvait aujourd'hui se dessiner qu'à la faveur de la prise en compte de certaines propositions des candidats éliminés susceptibles d'être portées par le candidat qualifié pour le 2e tour.



Front re publicain (et non ripublicain) derrie re Macron ?

Tel n'est pas le cas puisque le credo est : « votez pour faire barrage a Marine Le Pen, point barre, et tirez un trait sur les espoirs que vous avez nourris sur votre candidat, dont les repre sentants aux e lections le gislatives devraient e tre aussi battus car Emmanuel Macron aura besoin d'une majorite franche ». On comprend l'enthousiasme de ceux qui he sient.

A ce propos, j'ai e crit ceci voila plusieurs jours sur un re seau social : « *Front re publicain (et non ripublicain !)* derrie re Emmanuel Macron ? *Encore faut-il que Macron en mesure la porte e et sa lourde responsabilite . De nombreuses voix de Macron proviennent d'e lecteurs qui n'adhe rent pas a son projet, mais a sa volonte de bousculer les « vieux » e quilibres.*

Et pour faire une large majorite dimanche 7 mai, il doit convaincre des millions d'e lecteurs re ticents a la « pense e macronienne ».

Emmanuel Macron doit donc lancer un appel qui mettrait au pied du mur les e lecteurs qui souhaitent la de faite de Marine Le Pen, mais pas au prix de la sempiternelle « ritournelle » : faisons barrage a l'extre me droite ! En est-il capable ?



"Le Suffrage universel", par Alfred Bramtot, 1891.

Entendre la colère populaire

Car pour cela, il faut vraiment entendre la colère populaire, et respecter les équilibres politiques et sociaux. Sinon, attention à se gausser de la mémoire des électeurs qui ont déjà donné en 2002 ! »

Voter est un droit. Je le considère comme un privilège quand je constate qu'il est bafoué dans de trop nombreux pays de par le monde. Peut-être que l'avènement d'une 6^e République consacrera le caractère obligatoire du vote pour chaque citoyen.

J'irai donc voter dimanche 7 mai. Je manifesterai alors mon insoumission aux personnes qui incitent au rejet de l'autre ou à la consécration de la compétition économique par l'écrasement de son prochain.

Pierre Vergès